



Programme 2 : Programme de renforcement
des capacités organisationnelles, Techniques en
infrastructures et en équipements des acteurs

Plan stratégique et Opérationnel 2017-2020



Tables des matières

Résumé

Historique du programme

Analyse des Parties Prenantes en lien avec le programme

Analyse des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces

Forces

Faiblesses

Opportunités

Menaces

Vision

Mission

Valeurs

Objectifs Stratégiques et Initiatives

Objectif Stratégique 1:

Objectif Stratégique 2:

Objectif Stratégique 3:

Objectif Stratégique 4:

Mesures et Résultats Attendus

Structure Organisationnelle

Membres

Gouvernance

Stratégie Communicationnelle

Résumé

Résumé

Le processus de développement nécessite des acteurs performants (l'Etat central, les services déconcentrés de l'Etat, les Collectivités Locales, les Associations, les ONG, les Fautières.....) à même de remplir leurs missions et d'atteindre leur objectifs. L'accompagnement de la montée en puissance de ces acteurs pose la problématique de renforcement de capacité et d'accompagnements techniques des acteurs locaux, qui participent non seulement à la bonne mise en œuvre des projets mais aussi et principalement à contribuer aux renforcements de capacités des partenaires pour une meilleure participation de ceux-ci dans les grands chantiers de développement.

Le renforcement de capacités vise à accroître en continu les performances d'une organisation quelle qu'elle soit et à s'adapter à des environnements de plus en plus évolutifs et exigeants ; Renforcer ses compétences, améliorer l'organisation du travail, disposer de nouveaux outils et méthodes, ajuster les procédures, capitaliser et évaluer, développer les partenariats, la veille stratégique sont autant de pratiques devenues fondamentales pour qu'une organisation reste durablement performante.

En tant que telle, l'AKB a pour rôle d'accompagner ses acteurs dans le processus d'amélioration continue. C'est pourquoi, afin de permettre à la filière karité de se développer et surtout d'atteindre un niveau de compétitivité indéniable, un programme dénommé « Programme de renforcement de capacités organisationnelles, Techniques en infrastructures et en équipements des acteurs » est opérationnel de 2017 à 2020.

Si les « capacités » se définissent comme les aptitudes des individus, des organisations et de la collectivité dans son ensemble à gérer leur affaire avec succès, la notion de renforcement de capacités est le processus par lequel, les individus, les organisations et les collectivités dans leur ensemble libèrent, créent, renforcent adaptent et préservent les capacités au fil des ans.

Défini comme processus endogène, le renforcement de capacités englobe trois niveaux interdépendants : individuel, organisationnel et institutionnel.

Le niveau individuel renvoie à la compétence des individus, un processus de changement de mentalités et de comportement, d'amélioration de performance ;

le niveau organisationnel se réfère à la performance des organisations, la création d'un environnement propice à la mise en place des mécanismes de développement ;

Le niveau institutionnel à trait au mode de gouvernance des institutions jusqu'à la structure de l'autorité du pouvoir, autrement dit pour aider à définir des cadres organisationnels de coordination et de concertation.

Signalons ici que le renforcement de capacités n'est pas uniquement la formation.

- ✓ Le changement de mentalités et des comportements
- ✓ L'amélioration des connaissances

- ✓ Le développement des aptitudes et des compétences et de la performance
- ✓ La création d'environnement propice au développement des initiatives et des dynamiques nationales, régionales ou locales

Ce programme bénéficie des actions de soutien et des actions de développement de partenariat (Projets d'accompagnement technique telles les formations, les partages d'expériences, Projet de construction des infrastructures (Magasin et centre de transformation), Projet d'équipements(complexe Karité, Bassines, bâches tricycle, Humidimètre)) permettant de faciliter et de déclencher le renforcement des capacités dans la mobilisation de ressources nécessaires de sorte à garantir une viabilité financière à programme à l'horizon 2020.

En tant que faitière du karité au Bénin, la compétitivité des chaînes de valeur constitue notre défi majeur ; C'est fort de cela que nous visons à travers ce programme le renforcement des capacités des acteurs afin qu'ils œuvrent plus efficacement pour l'amélioration des conditions de travail et des conditions de vie des populations notamment des femmes et des enfants et qu'il pèse vers la professionnalisation des acteurs locaux. Les actions contenues dans ce programme apporteront un accompagnement technique en infrastructures en équipements aux acteurs, afin d'améliorer sa cohésion technique et son fonctionnement tout en renforçant les capacités institutionnelles et opérationnelle à ses membres. (Nous voulons nommés l'autonomisation des groupements de femmes, l'autonomisation des comités de gestion, la mise en place des unions régionales/communales, la mise en place des espaces de rencontre des acteurs voire la migration de l'AKB vers l'inter professionnalité selon la réglementation en vigueur.....)

Globalement, ce programme vise à créer un environnement où tous les acteurs de la filière exercent leur plein potentiel, jouissent entièrement du fruit de leur travail et l'AKB monte vers l'interprofession conformément à la législation en vigueur en l'espèce, s'impose avec non seulement la qualité des biens et services, des produits (Amande, Beurre) livrés à ses membres mais aussi et surtout de par la quantité des produits ; en 2020 il sera question d'atteindre 4000 Tonnes d'amandes de bonne qualité stockés dans les meilleures conditions à travers la construction de 25 nouveaux magasins de 100 tonnes chacune avec 450 groupements mobilisant 13500 femmes organisées et structurées.

Pour réussir le pari d'un bon catching de ces GF afin d'atteindre les objectifs visés, ce programme, emploiera 30 Gestionnaires de réseau, 6 superviseurs pour le personnel technique un chargé de programme et un personnel de soutien.

Ce programme ambitionne à travers les activités de développer une autonomie de manière à garantir un emploi sécurisé à ce personnel et les meilleures conditions de travail notamment en mettant à leur disposition des moyens adéquats à l'horizon 2020.

Enfin, les actions concertées dans ce programme permettront d'améliorer la performance organisationnelle de l'AKB de manière à se doter d'outils pour conduire les actions de plaidoyer gérées par le programme 3 de l'AKB.

Trois objectifs guideront ce programme dans l'élaboration de la mise en œuvre de ses plans de

renforcement de capacité et ses plans d'action en matière de construction et d'équipements des acteurs au cours de ces trois prochaines années. Le présent plan stratégique prévoit un ensemble d'actions spécifiques dont la réalisation permettra au programme d'atteindre ses objectifs stratégiques pour accroître la compétitivité de la filière karité au Bénin et par conséquent, l'amélioration des revenus et des conditions de vie de plusieurs milliers de femmes rurales.

1. Historique du programme

Auparavant, ce programme était intitulé « Compétitivité de la filière karité au Bénin ». Déclinés sous forme d'un paquet d'activités à réaliser, Le **Renforcement de capacités des acteurs de la filière et la mise en place d'infrastructures structurantes** avait pour objectif d'organiser 11000 femmes rurales au sein de 300 groupements de ramasseuses et transformatrices de karité, ainsi que de faciliter la mise en relation des PME/PMI avec les marchés d'amandes et de beurre de karité au plan national, sous régional et international. Les activités ont porté sur l'organisation des femmes, la formation sur les bonnes pratiques de ramassage et de transformation du karité, la formation en gestion coopérative, l'encadrement de la production, la mise en place des équipements, et la construction des infrastructures de séchage et de stockage.

Au cours de ces trois années, ces activités ont conduit à :

- La mise en groupement de 8500 femmes ramasseuses et transformatrice dans 236 groupements
- Susciter en ces 236 groupements le paiement des droits d'adhésion
- La formation de 3500 femmes peuhles sur les bonnes pratique de ramassage et de stockage des amandes
- La formation de 5000 De femmes sur les bonnes pratiques de transformation des amandes en Beurre
- La formation sur la gestion des magasins

- La construction de 15 Magasins
- La mise en place d'une dynamique de gestion autour des magasins a travers l'élection des comités de gestion
- La mise en place d'un dispositif pour la campagne
- La signature du contrat avec Fludor
- La fourniture de 250 tonne d'amandes de bonnes qualités à Fludor
- La recherche du marché de beurre pour 10 PME
- La mise en réseau 20 groupements et 10 PME/PMI pour la fourniture du beurre répondant aux exigences spécifiques de chacune des entreprises impliquées
- L'octroi de 2500 bottes pour les femmes de l'Atacora

2. Analyse des Parties Prenantes en lien avec le programme

2.1 Les acteurs

2.1.1 Les ramasseuses/ Groupements de femmes ramasseuses

Elles constituent la majorité, et on estime que 90% des femmes sont engagées dans la collecte des fruits/noix de karité dans les zones de collectes.¹ En effet, dans la plupart des régions où pousse l'arbre à karité, le ramassage des noix implique presque toutes les femmes en milieu rural. Malgré les efforts que l'AKB a déployé pour cette catégorie d'acteurs, nombreuses sont les femmes qui continuent le ramassage de façon isolée. Le ramassage se caractérise par l'inorganisation des actrices. Il est réalisé par des femmes individuelles dans les champs appartenant à leurs maris ou à leurs familles. Les capacités de ramassage sont relativement faibles, avec une moyenne d'un sac de 80 kgs par femme par an. La disparition des parcs à karité, les risques de morsures de serpent, d'agression des femmes, et les distances séparant les villages des parcs à karité résiduels de plus en plus importantes expliquent en grande partie la faible capacité de ramassage des noix de karité. Le traitement des noix ramassées se fait aussi individuellement par les femmes souvent aidées par leurs filles.

2.1.2 Les transformatrices d'amandes de karité en beurre.

Les transformatrices sont des femmes individuelles ou en groupements qui transforment les amandes de karité en beurre pour les besoins des ménages, le marché local, national et international. Les capacités de transformation varient selon l'organisation ou non des femmes en groupement et, d'un groupement à un autre. Par ailleurs, l'accès aux équipements de transformation (moulin, complexe karité, etc.) et des infrastructures (magasin de stockage par exemple) est facilité par l'organisation en groupement des femmes transformatrices. Cependant, tous les groupements ne disposent pas encore d'infrastructures et d'équipements adéquats pour une production optimale du beurre de karité.

2.1.3 Les PME de transformation du beurre de karité.

Plusieurs entreprises artisanales, dirigées pour la plupart par des femmes, transforment le beurre de karité en divers produits tels que les savons, les lotions, les laits corporels, les pommades, divers produits pharmaceutiques, etc. Ces entreprises se caractérisent par une faible capacité de production liée à la nature des équipements auxquels elles ont accès, leurs capacités managériales et de gestion.

¹Gender and Agroforestry in Africa? Are women participating? – World Agroforestry Centre - <http://www.worldagroforestry.org/downloads/publications/PDFs/OP16988.pdf>

Le marché de ses entreprises est encore très limité malgré la qualité intrinsèque des produits, qui sont cependant caractérisés par un faible design, emballage, et service après-vente.

Des PME semi-artisanales existent et réalisent des produits de gammes supérieures. Ces PME sont encore très peu nombreuses. Elles livrent leurs productions sur le marché national, sous régional et international.

2.1.4 Les ONG locales

Elles jouent un rôle important dans l'encadrement et le renforcement des capacités techniques des femmes ramasseuses et transformatrices des noix de karité en amandes et en beurre de karité. Le champ d'intervention des ONG locales concerne la formation, l'appui à l'équipement, la réalisation de diverses infrastructures de transformation et de stockage et dans la facilitation de la mise en marché des produits du karité. Les ONG locales spécialisées dans l'appui à la filière karité existent cependant en nombre limité. On peut citer les ONG, 4D, APIDEV , DEDRAS et BED.

2.1.5 Les exportateurs

Les exportateurs sont en nombre très limité tant pour les amandes que pour le beurre de karité. Les exportateurs d'amandes de karité sont généralement des représentants de multinationales. Au titre des exportateurs d'amandes, on peut citer les sociétés KNAR Bénin (membre de l'AKB) et 3F. La difficulté majeure rencontrée par les exportateurs d'amande est liée aux délais d'attente des navires au port, du fait notamment de la mauvaise gestion du trafic portuaire. Ces délais d'attente constituent un véritable poids économique pour les exportateurs d'amande qui se retrouvent contraints de verser des pénalités aux navires de transport. Pourtant, une bonne gestion du trafic portuaire permettrait d'assurer une meilleure compétitivité aux produits du Bénin.

Quant aux exportateurs de beurre de karité, il s'agit essentiellement d'entreprises locales, qui restent pour la plupart confrontées aux difficultés d'accès aux marchés du fait de la faible compétitivité de leurs produits.

Dans le cadre de ce programme, les exportateurs d'amandes faciliteront le flux des produit.

2.2 Les Partenaires techniques et financiers

La filière karité ne faisant pas partie des 06 filières prioritaires pour l'Etat béninois dans sa stratégie de relance du secteur agricole pour la diversification de son économie, les PTF ne se bousculent pas pour soutenir la filière karité du Bénin. Néanmoins, Progressivement l'AKB bénéficie et bénéficiera de quelques financements qui permettront a ce programme d'atteindre ses objectifs.

2.2.1 L' USADF

L'AKB bénéficie d'une subvention de USADF pour la construction de 15 magasins de capacité 100 tonnes chacun à mettre à la disposition d'un réseau de 10 à 15 groupements de femmes par magasin réalisé. Le magasin de stockage est pensé comme un outil d'agrégation des productions des femmes individuelles pour accroître leur pouvoir de négociation au moment de la commercialisation de leur production grâce à la pratique de la vente groupée. Le résultat attendu de ce processus est l'augmentation du revenu des femmes et l'accroissement de leur influence dans la CVA amandes de karité au Bénin.

La réussite d'une campagne de collecte et de commercialisation des amandes de karité en vente groupée suppose de fortes capacités organisationnelles, techniques et de gestion de la part des bénéficiaires des magasins offerts par l'AKB avec l'appui financier et technique de l'USADF.

2.2.2 La GIZ/ ProAgri

La filière karité est l'une des filières agricoles appuyées par le Programme de Promotion de l'Agriculture phase (ProAgri) au Bénin. La promotion du karité entre dans le cadre de la valorisation des ressources locales durables, capables de générer d'importants revenus en milieu rural en particulier pour les femmes.

C'est fort de cela que le ProAgri/GIZ accompagne l'AKB, faîtière nationale du karité, dans les actions visant à rendre la filière compétitive pour un développement durable mais aussi à permettre aux acteurs d'en tirer profit.

2.2.3 GSA /Renforcement de capacités

2.3 - Les autres Partenaires

Dans le cadre de ce programme, la recherche de projet /programme sera une priorité afin d'atteindre les objectifs visés

2.3.1-Le personnel technique

Ils sont responsables de la réalisation des objectifs du programme ; Ils veillent aux intérêts de L'AKB dans le cadre des divers partenariats dans leurs zones d'intervention respectives : il s'agit des Gestionnaires de réseau et des Superviseurs ; Leurs actions sont coordonnées par la Coordination Nationale qui délègue une partie des pouvoirs concernant ce volet à un Chargé de Programme.

2.3.2. La Coordination Nationale

Plan Stratégique

La Coordination Nationale sous la responsabilité de son Coordonnateur, se chargera de toutes les responsabilités administratives du programme, et coordonnera toutes les activités sous la directive du Comité Exécutif ; Elle est responsable de l'ensemble des projets/programmes (Négociation et signature de contrats, Validation des rapports, Arbitrage des budgets), Responsable de l'administration (Contractualisation, Recrutement du personnel, Evaluation, licenciement, Carrière du personnel, Publication, Rapports, etc), Responsable des ressources financières (Salaire du personnel, Gestion ressources des projets/programmes, Gestion Cotisation des membres, Gestion fonds propres coordination)

La Coordination Nationale s'appuiera sur le Chargé de programme et les techniciens chargés de développer le contenu des activités du Programme

2.3.3- Le Chargé(e) de Programme

Le Chargé (é) du programme se chargera de l'élaboration du plan stratégique 2017-2020 du Programme, Responsable de l'exécution diligente des projets (Planification, mise en œuvre des activités, suivi des résultats, rapportage) du programme, il recherche des appels à projet et soumet de nouveaux projets en lien avec le programme ; Il Assiste le coordonnateur national dans la recherche de financement pour le programme.

2.3.4- Les superviseurs

Les superviseurs, sont les chefs d'une région ayant chacun 5 communes à charge pour lesquels ils sont responsables de l'organisation et du suivi des activités de collecte, de renforcement de capacités et du suivi de la mise en place des équipements et infrastructures.

Leurs tâches sont les suivantes :

- S'assurer que les GF fonctionnent bien
- Veillez à la mise en place effective du préfinancement au niveau des GF cibles ;
- S'assurer que le mécanisme de mobilisation de fonds propres au niveau des GF fonctionne
- Superviser la mise en œuvre des bonnes pratiques de ramassage des amendes de karité dans sa zone d'intervention
- Collecter auprès des Gestionnaires des Réseaux (GR), synthétiser et ventiler à AKB l'information sur le niveau de constitution des stocks et d'utilisation du préfinancement ;
- Produire des rapports d'avancement par quinzaine de l'activité de collecte, de conditionnement et de stockage des amendes de karité ;
- Contrôler la bonne exécution des tâches confiées aux GR dans leurs communes, en particulier pour les activités menées dans les groupements dont ils ont la charge
- Susciter l'adhésion de nouveau groupements dans l'AKB
- Faire le diagnostic au niveau des GF

- Recenser les Besoins exprimés en renforcement de capacité et le partager avec la Hiérarchie
- Recenser les Besoins en équipements des GF et les partager avec la hiérarchie
- Faciliter les sessions de renforcements de capacités.

2.3.5 Les gestionnaires des réseaux (GR)

Les GR sont des animateurs recrutés par l'AKB pour délivrer les services de l'association à ses groupements de femmes membres. Il y a 1 GR par commune et chaque GR a un portefeuille de 15 GF. Le GR réside nécessairement dans la commune où il est affecté. Il dispose d'un moyen de transport propre (moto) et reçoit de l'AKB des frais de carburant. Le GR est titulaire au moins du BePC et possède une solide expérience dans l'animation de groupe en milieu rural.

Les GR assumeront les tâches suivantes :

- Conduire les activités de représentation de l'AKB envers les GF cibles
- Contribuer à l'identification des besoins en renforcement de capacité
- Suivre la bonne gestion du préfinancement de l'AKB ;
- Suivre le respect des bonnes pratiques de ramassage et de traitement des noix de karité au sein des GF cibles ;
- Former les groupements cibles sur la gestion du magasin ;
- Assister les GF cibles dans la mobilisation des fonds propres ;
- Mettre en place les documents de gestion de la collecte par les GF cibles
- assister les gérantes des magasins dans la réception, la pesée et le rangement des produits des GF cibles dans le magasin ;
- Assister les comités de gestion des magasins dans la commercialisation des produits des GF cibles ;
- Assister les comités de gestion et les gérantes dans le paiement de la ristourne et du bonus aux GF cibles.

3. Analyse des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces

L'analyse interne comprend l'étude des forces et des faiblesses.

Ce programme sera constamment influencé par différents paramètres internes, en particulier des facteurs qui contribueront ou empêcheront que la mission ou les objectifs du programme soient atteints. L'analyse interne prendra en compte d'une part l'association AKB en tant que organisation de promotion de la filière karité au Bénin, et plus particulièrement les atouts de l'AKB, les ressources, les membres, et les partenariats, d'autre part, l'analyse prendra en compte les forces et faiblesses de la

filière karité au Bénin.

Environnement Interne

[Evaluation Interne: actifs du programme, ressources, les membres, la culture, les systèmes, les partenariats, fournitures, etc.]

Forces du Programme :

- ✓ Existences de 236 groupements de femmes membres de AKB entièrement engagés et qui la reconnaisse comme faitière
- ✓ Existence de 100 AVEC au niveau des groupements
- ✓ Des ressources humaines
- ✓ es assez dynamiques engagés et ayant une bonne connaissance des chaines de valeurs karité du Bénin. Précision GR /Super
- ✓ Existence d'un plan de redynamisation du dispositif
- ✓ Existence de 16 magasins de stockage des amandes
- ✓ Existence partenariat stratégique entre l'AKB, GSA, l'USADF la GIZ
- ✓ Existence d'un plan stratégique 2017-2020

Faiblesse du programme

- ✓ Insuffisance de ressources financière pour soutenir le programme
- ✓ Insuffisance de personnel et de ressources matérielles affectées au niveau de l'AKB pour assurer le fonctionnement du programme
- ✓ Faible niveau d'organisation de femmes ramasseuses
- ✓ Non reconnaissance de l'AKB comme interprofession par L'Etat
- ✓ Faible niveau de fonctionnement des 236 groupements existants
- ✓ Insuffisance de renforcement des capacités des PME /PMI

Opportunités à saisir par le programme :

- ✓ Désir affiché de plusieurs autres groupements a appartenir à l'AKB
- ✓ Désir de de l'Etat de soutenir la filière

- ✓ La volonté manifeste des PTF d'investir dans le renforcement de capacités organisationnelles, technique en infrastructure et équipement.

contraintes à surmonter par le programme :

- ✓ Fortes destruction des parcs à karité
- ✓ Les appuis de l'Etat à travers les avant PL lois n° dans le secteur Agricoles

4. Vision

Vision

A l'horizon 2020, pour un développement durable de la filière, ce programme créé non seulement les capacités fortes, un environnement institutionnel, favorables à la croissance économique pour ses membres mais aussi une amélioration de l'offre de 4000 Tonnes des CVA amandes et Beure de karité mobilisée par 450 groupements réunissant 13500 femmes pour le marché National et international.

5. Mission

Mission

Le programme a pour mission

- de renforcer la capacité institutionnelle des femmes ramasseuses
- Mettre en place l'inter profession
- Renforcer la capacité des acteurs en vue de la production des amandes et du beurre de bonne qualité (respectant les normes de la demande) sur le marché national et International

Valeurs

La valeur partagée

Le programme travaille à optimiser la valeur a travers les appuis et à la redistribuer de manière efficiente a travers les actions de renforcements de capacité, construction

d'infrastructures aux acteurs de la filière afin de rendre la filière plus compétitive.

1- La sociabilité

2- La durabilité

Les actions et services spécifiques développés par ce programme s'inscrivent dans la durée, à travers le renforcement de capacités organisationnelles, l'institutionnalisation de la filière, la mise en place des infrastructures et équipements adéquats pour ces groupements, visant leur autonomisation.

La durabilité concerne également le caractère réaliste des objectifs pour l'épanouissement de la filière.

3- L'Équité

Les efforts déployés et les risques assumés par chaque acteur dans la réalisation des objectifs du programme sont reconnus à leurs justes valeurs

4- Confidentialité.

Le programme respecte la confidentialité de toutes les actions et requêtes de membres de la filière dans le cadre de ce programme.

Transparence, solidarité

7. Objectifs Stratégiques et Initiative

Ce programme vise à mettre en place les renforcements de capacités nécessaires aux groupements de femmes afin qu'elles parviennent d'ici 2020 à mobiliser 4000 tonnes d'amandes de bonnes qualités dans 450 groupements structurés de 13500 femmes d'une part et de renforcer les capacités institutionnelles de l'AKB pour un développement durable de la filière.

Pour conduire ce programme, trois objectifs stratégiques guideront nos actions

La définition des objectifs ci-dessous embrasse la démarche « SMART », c'est-à-dire qu'ils sont:

- Spécifique: les objectifs sont clairs, compréhensibles, précis, définis de manière rigoureuse.

- Mesurable: l'atteinte des objectifs peut être vérifiée et contrôlée à posteriori grâce à des indicateurs définis au préalable.
- Acceptable: les objectifs sont fédérateurs, constructifs et accessibles pour ceux qui doivent les atteindre grâce à des méthodes et moyens à leur portée.
- Réaliste: les objectifs tiennent compte des limitations existantes.
- Temporel: les objectifs sont déterminés dans le temps.

Objectif Stratégique 1: Renforcer l'environnement institutionnel au niveau du maillons des ramasseuses

Le programme favorisera les actions visant le renforcement de capacités organisationnelles au niveau des groupements de femmes en vu de rendre la filière plus compétitive pour un développement durable. Ainsi, il s'agira d'enregistrer de nouvelles associations de femmes actives dans la filière et qui sont toujours en rangs dispersés, de formaliser toutes ces GF selon l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés coopératives de l'OHADA et de les faire enregistrées par les services compétents ; ce programme ciblera des actions qui promeuvent l'augmentation des revenus des femmes collectrices à travers une meilleure organisation des groupements ; Les activités porteront sur l'organisation des femmes.

Le programme facilitera l'organisation de 13500 femmes rurales au sein de 450 groupements de ramasseuses et transformatrices de karité, ainsi que la facilitation de la mise en relation des PME/PMI

Initiatives/Activités et Résultats Attendus

Activités 1.1

Identification de nouvelles coopératives

Objectif

Il s'agira d'identifier et ou de constituer de nouveaux groupements de femmes ramasseuses ou transformatrices qui exercent encore isolément et de veiller à toucher les zones non touchés où il existe le potentiel. Ce programme permettra l'identification l'enregistrement du maximum de membres de la filière, et surtout œuvrera pour leur rétention.

Résultats attendus

Faire un diagnostic des zones non touchées où il existe le potentiel
 214 nouveaux groupements sont identifiés et membres de AKB
 80% des acteurs de la filière sont membres de l'AKB.

Activité 1.2

Enregistrement des coopératives

Objectif

L'enregistrement des coopératives permettra de formaliser les GF selon l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés coopératives de l'OHADA. Ceci permettra une synergie d'actions entre les coopératives

au Bénin, et favorisera la création des Unions communales et départementales afin de créer l'interconnexion requise pour le développement durable de la filière.

Résultats attendus

- 13.500 femmes sont organisées en 450 groupements.
- 80% des coopératives sont enregistrées

Activités 1.3

Mise en place des AVECs : mécanisme de mobilisation de ressources propres aux coopératives

Objectif

Les AVEC sont des Associations Villageoises d'Épargnes et de Crédits ; Dans le contexte des coopératives du karité elles constituent non seulement un moyen pour ce programme d'améliorer la fonctionnalité au niveau des groupements de femmes mais aussi un mécanisme de mobilisation de ressources propres au niveau des coopératives. En effet, en début de campagne en attendant le préfinancement, elles pourront utiliser ces ressources pour mobiliser les amendes ce qui serait un atout pour mobiliser non seulement les meilleurs produit mais aussi en quantité.

A long terme, l'objectif est qu'elles utilisent ces ressources comme préfinancement pour mobiliser les amendes dans les magasins.

Résultats attendus

- 450 AVEC sont formées au niveau des coopératives
- 100% de ces AVEC sont formés sur la méthodologie.

Activité 1.4

Formaliser et/ou constituer les Unions communales et départementales

Objectif

L'objectif global est d'accompagner les coopératives dans la constitution des Unions communales/Départementales d'une part et d'aider les Unions déjà existantes dans la formalisation selon l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés coopératives de l'OHADA.

Résultats attendus

- 30 Unions communales sont formaliser et enregistrées
- 5 Unions départementales sont constituées

Objectif Stratégique 2: Renforcer la capacité institutionnelle de l'AKB

L'objectif est de promouvoir la formalisation des relations entre acteurs pour renforcer la compétitivité de la filière. Pour permettre à l'AKB de se repositionner en organisation faitière Nationale pour accroître la compétitivité de la filière karité au Bénin en vu d'un développement durable, ce programme s'attèlera à travailler dans le renforcement organisationnel des coopératives à la base afin de réaffirmer l'AKB dans son rôle de faitière Nationale conformément aux textes en vigueur en la matière.

La migration de l'AKB en interprofession passe par la relecture et l'adoption de nouveaux textes pour l'AKB, ainsi que la tenue d'une Assemblée Générale Elective, au cours de laquelle chaque famille d'acteurs de la filière désigne son Représentant, pour la Constitution du Comité Exécutif de l'interprofession. Ainsi, chaque Représentant de famille d'acteur au sein du Bureau Exécutif de l'interprofession, veillera non seulement à sauvegarder l'intérêt de sa famille, mais également travaillera en synergie avec les autres acteurs pour une meilleure compétitivité de la filière karité.

Initiatives/Activités et Résultats Attendus

Activités 2.1

Mise en place un comité en charge de faire migrer l'AKB vers une interprofession

Objectif

L'objectif à travers cette activité est de rendre davantage crédible l'AKB aux yeux des Partenaires Techniques et Financiers d'une part, de l'Etat central d'autre part, en vue d'augmenter sa légitimité pour mieux porter les préoccupations des acteurs de la filière et contribuer à un secteur karité plus compétitif pour un développement durable.

Résultats attendus

- 100% des différentes familles d'acteurs sont informés
- 100% des membres du comité Exécutif de l'AKB est informé
- Le MAEP est informé et accompagne le processus
- (1) comité est mis en place

Activités 2.2

L'assemblée Générale Elective est Tenue

Objectif

L'objectif global vise à faire de l'AKB la faitière Nationale du karité selon les textes régissant l'interprofession.

Résultats attendus

- 100% des différentes familles d'acteurs sont informés et impliqués
- L'AKB migre en L'IKB

Objectif Stratégique 3: Améliorer l'offre en amande de Karité/Beurre pour le marché National et international

Pour atteindre l'objectif de compétitivité de la filière karité au Bénin, ce programme poursuivra des initiatives qui auront pour objectif la production et la transformation efficiente d'un produit de qualité répondant aux normes nationales et internationales. L'amélioration de la compétitivité de la filière est primordiale pour l'accroissement des opportunités pour les femmes qui collectent les noix en amont, et les entreprises transformatrices qui exportent le produit en aval.

Uniformité de la Qualité: ce programme veillera à l'uniformité de la qualité des noix et produits à base de karité à travers l'encadrement et la formation des femmes collectrices d'amandes de karité, l'amélioration des techniques de fabrication des différents produits à base de karité, ainsi que l'amélioration des circuits d'approvisionnement. A travers l'uniformisation de la qualité, les femmes espèrent attirer de meilleurs prix et améliorer la compétitivité de la filière en vue d'un développement durable.

Traçabilité et consolidation: Le programme appuiera le développement de mécanismes de traçabilité des noix de karité sur toute la filière afin d'accroître la qualité, et appuyer également des méthodes d'agrégation de l'offre béninoise en vue de répondre à la demande internationale.

Le programme favorisera La formation sur les bonnes pratiques de ramassage et de transformation du karité, la formation en gestion coopérative, la mise en place des équipements, et la construction des infrastructures de séchage et de stockage. Ces actions contribueront à la production de 4000 tonnes de noix et de beurre de karité correspondant aux exigences qualitatives des marchés locaux, sous régionaux et internationaux d'amandes et de beurre de karité.

Initiatives/Activités et Résultats Attendus

Activité 3.1

Renforcement de capacités des acteurs de la filière Sur les bonnes pratiques de ramassage, de production et de transformation des amandes

Objectif

Le programme facilitera La formation sur les bonnes pratiques de ramassage et de transformation du karité afin de de permettre la production et la transformation efficiente d'un produit de qualité répondant aux normes nationales et internationales. L'amélioration de la qualité des produits

favorisera la compétitivité de la filière favorisant ainsi l'accroissement des opportunités pour les femmes qui collectent les noix en amont, et les entreprises transformatrices qui exportent le produit en aval.

Résultats attendus

- 214 Nouveaux groupements sont formés sur les bonnes pratiques
- 236 anciens groupements sont Recyclés sur les bonnes pratiques de production et de transformation de production et de transformation.
- 30 Entreprises transformatrices sont formés sur les bonnes pratiques de production

Activité 3.2

Former les Coopératives sur la gestion

Objectif

Le programme a pour objectif de renforcer la capacité des coopératives dans un esprit de dynamisation afin qu'elles améliorent l'état de gestion au sein de celles-ci ; Cet objectif s'inscrit dans le processus d'autonomisation des coopératives.

Résultats attendus

- 100% des coopératives sont formées sur les principes de gestion et fonctionnement des coopératives
- 100% disposent des documents de gestion administrative des coopératives

Activité 3.3

Mettre en place des équipements

Objectif

Le programme a pour objectif de renforcer la capacité des acteurs en équipements de production et de transformation afin d'améliorer la qualité et la quantité des produits.

Résultats attendus

- 11.000 Bottes sont mises à disposition des coopératives
- 2250 grandes bâches séchage sont mises à la disposition des coopératives
- 5400 Bassines pour faciliter la transformation des amandes en beurre est mise à disposition des coopératives
- 2250 marmites de 40 pour faciliter la production des amandes sont mises à disposition des coopératives

- 45.000 sacs de jutes sont mis à disposition des coopératives
- 50 Tricycles sont mises à disposition des coopératives
- 65 humidimètres sont mis à disposition des coopératives
- 350 Kits AVECs sont mis à disposition des coopératives
- 06 camionnettes pour faciliter le transport des Amandes sont mises à disposition des coopératives
- 1 Voiture 4*4 est acquise et mise a disposition du programme pour faciliter le suivi des activités.

Activité 3.4

Mise en place des infrastructures

Objectif

Le programme a pour objectif de renforcer la capacité des coopératives en infrastructure pour permettre dans un esprit de dynamisation afin qu'elles améliorent l'état de gestion au sein de celles-ci ; Cet objectif s'inscrit dans le processus d'autonomisation des coopératives.

Résultats attendus

- 60 adductions d'eau sont mises en place au niveau des unités de transformation
- 25 magasins de stockage de capacité de rétention de 100 Tonnes chacune sont construits
- 40 airs de séchage pour les GFs
- 40 complexes Karité sont installés au profit des coopératives
- 30 PME/PMI sont renforcés à travers la mise en place d'équipements de transformation adaptés pour la transformation

Activité 3.5

Développement de l'activité de collecte : Augmentation de la quantité des amandes et du beurre

Objectif

Le programme a pour objectif de renforcer la capacité des coopératives afin qu'elles mobilisent à l'horizon 2020 une quantité d'au moins 4000 Tonnes d'amandes et du beurre de bonne qualité.

Résultats attendus

- 2000 Tonnes mobilisées en 2017
- 3000 Tonnes mobilisées en 2018
- 4000 Tonnes mobilisées en 2019

Activité 3.6

Développement de l'activité de collecte : Mécanisme d'autofinancement du Programme

Objectif

L'activité vise à permettre au programme de pouvoir prendre en charge progressivement les charges salariales du personnel en place ; il s'agit de Développement de mécanismes permettant l'auto financement du programme du point de vu des charges salariales du personnel sur la base de d'un pourcentage dégagé des quantités des Amandes mobilisées.

Résultats attendus

- 20.000.000 en 2017
- 40.000.000 en 2018
- 60.000.000 en 2019

Initiatives and Activités

L'atteinte des objectifs contenus dans ce programme s'articuleront autour de trois projets dont les activités :

- ✓ **Projet de Renforcement de l'environnement institutionnel au niveau du maillons des ramasseuses**
- ✓ **Projet d'institutionnalisation de l'AKB**
- ✓ **Projet de Renforcement des capacités Techniques des acteurs dans la production des CVA Amandes et Beurre de Karité : Amélioration des offres en amandes et en beurre**

Mesures and Résultats Attendus

N°	Projets	Activités	Résultats	Indicateurs	Source de verification	Quantités	2017	2018	2019
Objectif stratégique 1 : Renforcer l'environnement institutionnel au niveau du maillons des ramasseuses									
Résultats # 1: 13 500 femmes ramasseuses /transformatrices sont bien organisées dans 450 coopératives enregistrées									
A1, 1	Projet d'appui au Renforcement de l'environnement institutionnel au niveau du maillons des ramasseuses	Identification de nouvelles coopératives	Faire un diagnostic des zones non touchées où il existe le potentiel	Nombre de diagnostics fait	Rapport	1	0	0	0
			Identifier 214 nouveaux groupements et faire d'eux des membres de AKB	Nombre de nouveaux groupements identifiés et membres de AKB	Liste des membres	214	50	100	64
			80% des acteurs de la filière sont membres de l'AKB.	Pourcentage des acteurs membre de l'AKB.	Reçu d'Adhésion	80%	20%	30%	30%

Plan Stratégique

A1,2		Enregistrement des coopératives	13.500 femmes sont organisées en 450 groupements.	Nombre de membres des coopératives organisées et enregistrées	Numéro d'Immatriculation/Récepissé	10800	1500	4500	4800
			80% des coopératives sont enregistrées	Nobre de coopératives organisées		360	50	150	160
A1,3		Mise en place des AVECs : mécanisme de mobilisation de ressources propres aux coopératives	450 AVEC sont formées au niveau des coopératives	Nombre d'AVECs mises en place	Fiches D'identification	350	70	130	150
			100% de ces AVEC sont formés sur la méthodologie.	Nombr d'AVECs formés sur la méthodologie	Rapports des Gestinnaires de réseau	350	70	130	150
A1,4		Formaliser et/ou constituer les Unions communales et départementales	30 Unions communales sont formaliser et enregistrées	Nombre des UC formalisées et enregistrées	Numéro d'Immatriculation/Récepissé	30	20	10	0
			5 Unions départementales sont constituées	Nombre d'unions départementales constituées		5	3	2	0

Objectif stratégique 2 : Renforcement de la capacité institutionnelle de l'(AKB)

Résultats # 2: L'IKB est formalisée selon la réglementation en vigueur									
A2 1	Projet d'appui à l'institutionnalisation de l'AKB	Mise en place un comité en charge de faire migrer l'AKB vers une interprofession	100% des différentes familles d'acteurs sont informés et impliqués	Pourcentage des acteurs informés et impliqués	Rapport de séance	100%	100%	0%	0%
			100% des membres du comité Exécutif de l'AKB est informé	Pourcentage des membres du comité informé et impliqué	Rapport de séance	100%	100%	0%	0%
			Le MAEP est informé et accompagne le processus	Nombre de correspondance envoyé au MAEP	Lettre de demande d'accompagnement dans processus	100%	100%	0%	0%
			(1) comité est mis en place	Nombre de comité mis en place	Rapport de mise en place du comité	1	1	0	0
A2 2		Tenue L'assemblée Générale Elective	100% des différentes familles d'acteurs sont informés et impliqués	Pourcentage des acteurs informés et impliqués	PV de l'AGE	100%	100%	0%	0%

Plan Stratégique

			l'AKB migre vers l'IKB et ses démembrements sont connu	IKB est installé, connu et fait office de faitiere Nationale	Les textes conformes a la réglementation	1	1	0	0
Objectif stratégique 3 : Amélioration de l'offre en amande/Beurre de bonne qualité									
Résultats # 1: 13 500 femmes ramasseuses /transformatrices sont bien organisées dans 450 coopératives enregistrées pour mobiliser 4000tonnes d'amandes/Beurre de bonne qualité									
A3 1	Projet de Renforcement des capacités Techniques des acteurs dans la production des CVA Amandes et Beurre de Karité : Amélioration des offres en amandes et en beurre	Renforcement de capacités des acteurs de la filière Sur les bonnes pratiques de ramassage, de production et de transformation des amandes	214 Nouveaux groupements sont formés sur les bonnes pratiques	Nombre de groupements formés sur les bonnes pratiques	Rapport de formation	214	50	100	64

Plan Stratégique

			236 anciens groupements sont Recyclés sur les bonnes pratiques de production et de transformation de production et de transformation.	Nombre d'anciens groupements recyclées	Rapport de formation	236	236	0	0
			30 Entreprises transformatrices sont formés sur les bonnes pratiques de production	Nombre de PME/PMI formés	Rapport de formation	30	10	10	10
A3 2		Formation des coopératives sur la gestion	100% des coopératives sont formées sur les principes de gestion et fonctionnement des coopératives	Pourcentage des coopératives formés	Rapport de formation	100%	50%	30%	20%
			100% disposent des documents de gestion administrative des coopératives	Porcentage des coopératives disposant de documents de gestion	Rapport formation	100%	50%	30%	20%
A3 3		Mettre en place des équipements	11.000 Bottes sont mises à disposition des coopératives	Nombre de bottes acquis	Bordereau d'acquisition/r eception	11 000	6 000	3 000	2 000

Plan Stratégique

2250 grandes bâches séchage sont mises à la disposition des coopératives	Nombre de baches acquis	Bordereau d'acquisition/ Reception	2250	1425	500	325
5400 Bassines pour faciliter la transformation des amandes en beurre est mise à disposition des coopératives	Nombre de bassines acquis	Bordereau d'acquisition/ Reception	5400	3432	1200	768
2250 marmites de 40 pour faciliter la production des amandes sont mises à disposition des coopératives	Nombre de marmites	Bordereau d'acquisition/ Reception	2250	1425	500	325
46.000 sacs de jutes sont mis à disposition des coopératives	Nombre de marmites	Bordereau d'acquisition/ Reception	46000	23000	15000	8000
50 Tricycles sont mises à disposition des coopératives	Nombre de tricycles	Bordereau d'acquisition/ Reception	50	15	20	15

Plan Stratégique

			65 humidimètres sont mis à disposition des coopératives	Nombre d'humidimètre acquis	Bordereau d'acquisition/ Reception	60	20	20	20
			350 Kits AVECs sont mis à disposition des coopératives	Nombre de Kits AVEC acquis	Bordereau d'acquisition/ Reception	350	70	130	150
			06 camionnettes pour faciliter le transport des Amandes sont mises à disposition des coopératives	Nombre de camionnettes acquis	Bordereau d'acquisition/ Reception	6	0	3	3
			1 Voiture 4*4 est acquise et mise a disposition du programme pour faciliter le suivi des activités.	Nobre de voitures acquises	Bordereau d'acquisition/ Reception	1	0	0	1
		A3 4	Mise en place des infrastructures	60 adductions d'eau sont mises en place au niveau des unités de transformation	Nombre d'adduction d'eau	Pv de reception des ouvrages	60	20	20

Plan Stratégique

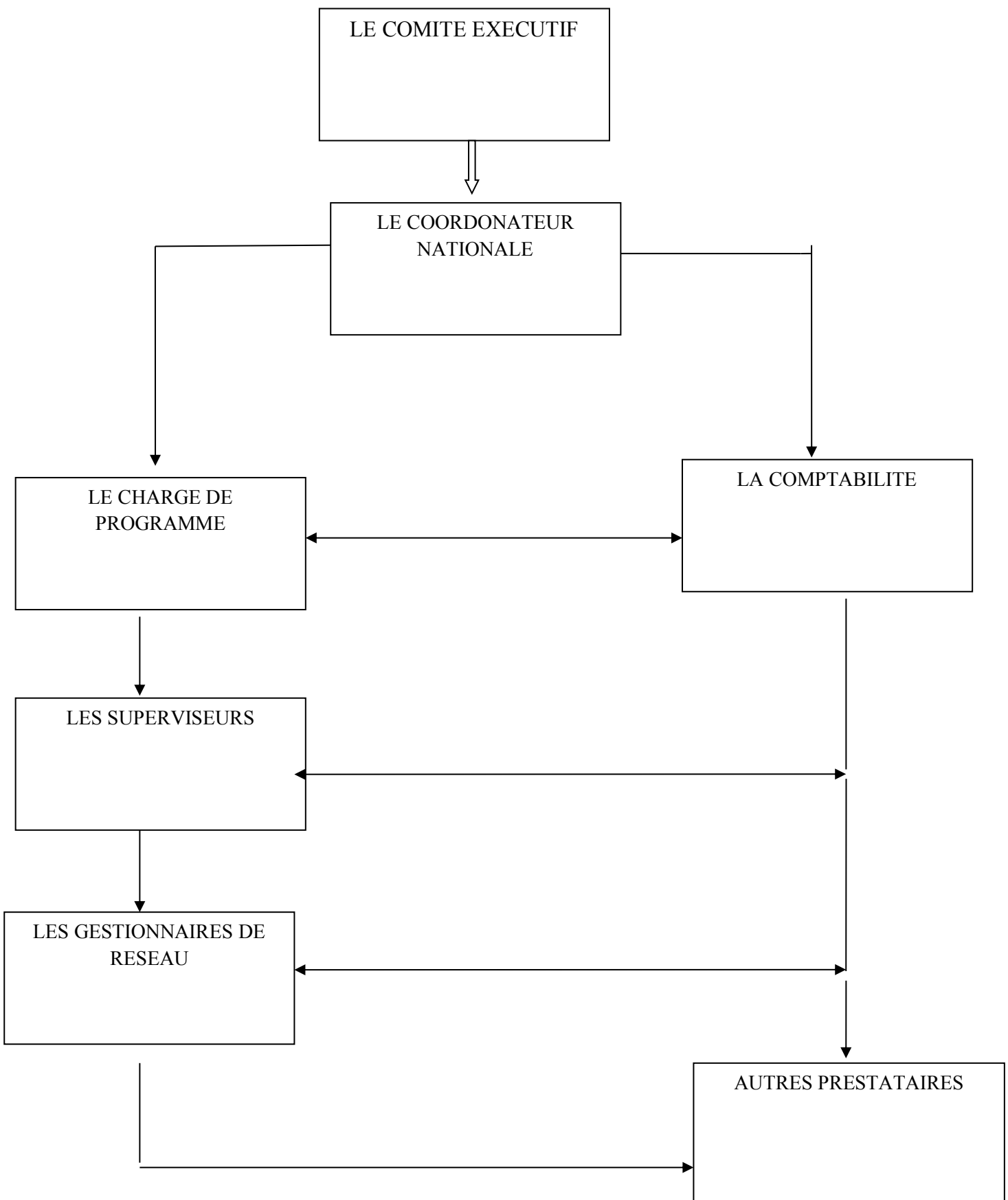
25 magasins de stockage de capacité de rétention de 100 Tonnes chacune sont construits	Nombre de magasin construit	Pv de reception des ouvrages	25	15	10	0
40 airs de séchage pour les GFs	Nombre d'airs de Séchage construits	Pv de reception des ouvrages	40	10	15	15
40 complexes Karité sont installés au profit des coopératives	Nombre de complexe karité construit	Pv de reception des ouvrages	40	10	15	15
30 PME/PMI sont renforcés à travers la mise en place d'équipements de transformation adaptés pour la transformation	Nombre de PMI/PME ayant reçu d'équipements	Pv de reception des équipements	30	10	10	10

Association Karité Bénin

Plan Stratégique

A3 5		Développement de l'activité de collecte : Augmentation de la quantité des amandes et du beurre	Mobiliser 2000;3000;4000; Tonnes mobilisées	Quantité d'amandes collectées	Rapport de campagne	4000	2000	3000	4000
A3 6		Développement de l'activité de collectes : Mécanisme d'autofinancement du Programme	Dégager 20.000.000;40 000 000;60 000 000 de FCFA	Montant d'argents dégagé de la collecte pour soutenir le fonctionnement	Rapport Financier de campagne	120000000	20000000	40000000	60000000

9. Structure Organisationnelle



10. Stratégie Communicationnelle

Objectif :

Il s'agit ici d'actions permettant de mieux communiquer avec les acteurs d'une part et de monter à l'échelle des partenaires tout le processus

Principe :

- La régularité dans la l'organisation des rencontres
- La participation active des acteurs locaux
- La communication dans le Site de l'AKB
- La radio, journaux
- L'organisation de la CAK
- La capitalisation des actions

Les éléments de la Stratégie

- La commune comme base d'intervention
- L'action dans la durée : 3 ans
- L'élaboration des plans de renforcement de capacité et les modes opératoires de leur mise en œuvre
- L'élaboration d'un plan annuel de travail
- La contractualisation avec le personnel chargé de l'exécution
- L'identification des relais niveau village pour le suivi des actions développés